Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 15 (1877)

Heft: 4

Artikel: [Nouvelles diverses]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184179

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

l'ame noire et malfaisante s'était cachée sous le saint habit pour mieux abuser et tromper son prochain.

Ayant donc, en habile compère, laissé le jeune comte exhaler librement sa fureur, il s'approcha d'un air patelin et, de sa voix la plus douce, le pria de lui ouvrir son cœur, en l'assurant qu'il y trouverait adoucissement et profit.

A cet instant, le jouvenceau subissait la loi de la nature qui est faite de contraste et d'opposition. Brisé, anéanti par la violence même de sa colère, il fondit en larmes; et prenant les mains du moine entre les siennes, il lui fit part des ordres de son père et de sa résolution d'y résister jusqu'au tombeau. « En dépit de tout, ajouta-t-il, je demeurerai fidèle à Sabine dont les grâces et vertus m'ont charmé. »

Le religieux écouta son élève jusqu'à la fin et son esprit

retors lui dicta aussitôt sa réponse.

D'abord il prétendit faussement connaître la jouvencelle dont il exagéra les mérites afin de mieux flatter et captiver le naïf seigueur; longuement il loua ce dernier de son tendre sentiment, puis termina en affirmant qu'il serait bien fou de renoncer à une conquête que lui assurerait le prestige de son rang et de sa noblesse.

Ainsi le rusé moine réveilla chez son élève un orgueil que

l'amour seul avait été capable d'endormir.

Les choses en étant à ce point, le père Jean développa son plan, qui consistait à sortir de peine en flattant et caressant tour à tour les passions du jeune comte. C'est ainsi qu'il lui conseilla de laisser son cœur à la fille de Bottas et de donner sa main à la châtelaine de Villac. En agissant de la sorte il gagnerait richesses et renommée tout en assurant son repos et celui de Sabine.

Déjà le gentilhomme était à demi-convaincu, mais il conservait une secrète répugnance à engager propos ou relations de personne avec damoiselle de Villac, ce que devinant le moine, il lui persuada, sans paraître avoir lu dans sa pensée, qu'il n'était pas besoin de tromper sa tendresse par la vue d'une autre femme et que l'affaire se traiterait fort bien par procuration, ainsi qu'on en agissait envers les rois et les princes ses égaux.

Après avoir péniblement convaincu son élève, le père Jean fut trouver le vieux comte auquel il rapporta longuement les répugnances de son fils afin d'augmenter son propre mérite.

Il obtint en récompense de son zèle une grosse somme d'argent et la charge d'aumônier. Puis comme il était consulté sur l'époque où se devait consommer le mariage, il conseilla de le célébrer tout de suite et par procuration, ce que fit le sire de Périgueux en dépêchant M. de Duras au château de Villac.

(A suivre.)

C'était au banquet de l'abbaye militaire de L...; on venait de terminer la distribution des prix, dans laquelle une magnifique casserole était échue au plus adroit. Le boursier de la commune, égayé par de fréquentes libations, monte à la tribune pour porter la santé du roi, et s'exprime en ces termes:

« Chers amis, Vaudois de tous les cantons, je vous propose de boire avec moi à la santé de celui qui, par son adresse, a remporté le premier prix. Ça doit être un exemple pour nous exercer au tir, afin de pouvoir défendre notre patrie, nos enfants, nos propriétés, mêmement nos bestiaux, tout notre monde enfin. Je voudrais que cette balle qui vient d'éclaffer la broche perce ainsi le tieur de tous les ennemis de la Suisse.... Vive le syndic! »

Et la musique joua le Ranz des vaches.

La Revue fait remarquer que la Gazette réédite le Conteur, que le Conteur réédite la Gazette et qu'ainsi tout va pour le mieux entre ces deux organes de la presse.

Un fait bien plus réjouissant encore, c'est que la Revue n'est rééditée par personne.

Un usurier racontait à sa femme une excellente affaire qu'il avait faite dans la journée: il s'agissait d'un prêt de 600 francs pour un an, fait à un jeune homme, à 50 pour cent d'intérêt; « sur cette somme, ajouta-t-il, je me suis fait payer d'avance les intérêts, de sorte que je n'ai réellement avancé que 300 francs.

— Imbécile, lui répond sa femme, il fallait la lui prêter pour deux ans, tu n'aurais rien eu à lui donner. »

— Quel âge avez-vous, demandait un propriétaire à un jeune homme des plus naïfs qui s'offrait à lui comme domestique?

— Vingt-deux ans dans trois jours, répond-il; je pourrais mêmement dire vingt-deux ans et demi, mais j'ai fait une maladie de six mois, et ça m'a retardé.

Hier, un monsieur était au restaurant, lisant la Gazette en déjeunant.

« Comment diable peux-tu faire pour déjeuner et lire en même temps? » lui demanda un de ses amis.

— Peuh! répond le premier, je lis d'un œil et mange de l'autre.

Une grosse dame et sa bonne sont arrêtées devant les vitrines de la librairie Benda, examinant une carte de France:

- Tenez, Françoise, voilà mon département.

— Pas possible que Madame ait pu tenir là-de-dans!

L. MONNET.

THÉATRE DE LAUSANNE

Dimanche 28 janvier 1877.

LA TOUR DE LONDRES

Grand drame en 5 actes.

Le spectacle sera terminé par :

La Station Chambaudet.

Vaudeville en 3 actes.

Jeudi 1ºº février, Le supplice d'une femme et La Chanteuse des rues.

Les bureaux s'ouvriront à 6 1/2 heures. — On commencera à 7 heures.

CARTES DE VISITE

très soignées et livrées dans la journée.

LAUSANNE - IMPRIMERIE HOWARD-DELISLE ET F. REGAMEY